



COMITE PERMANENT INTER-ETATS DE LUTTE CONTRE LA SECHERESSE DANS LE SAHEL
PERMANENT INTERSTATE COMMITTEE FOR DROUGHT CONTROL IN THE SAHEL
COMITÉ PERMANENTE INTER-ESTADOS DE LUTA CONTRA A SECA NO SAHEL
اللجنة الدائمة المشتركة لمحاربة التصحر في الساحل



« 50 ans d'engagement au service des populations sahéliennes et ouest-africaines »



Centre Régional AGRHYMET CCR-AOS

Passation des Marchés de Fournitures

PROGRAMME DE RESILIENCE DU SYSTEME ALIMENTAIRE (FSRP)

DEMANDE DE COTATIONS N°001/DG-CRA/FSRP/U-PM /2026 du 17 Mars 2026 pour l'acquisition et l'installation d'équipements pour la sécurisation de l'onduleur en deux (02) lots:
Lot 1 : Fourniture et installation de régulateur et accessoires
Lot 2 : Fourniture et installation de deux (02) splits inverter

Financement : BANQUE MONDIALE (Don IDA 920) et Fonds Néerlandais TF0B8255

Mars 2026



Demande de cotations : acquisition et installation d'équipements pour la sécurisation de l'onduleur en deux (02) lots

Table des Matières

Section I – Instructions aux fournisseurs

A. Introduction	3
1. Dispositions générales.....	3
B. Le Dossier de Demande de Cotations.....	3
2. Contenu du Dossier	3
C. Préparation des cotations.....	3
3. Langue de l'offre	3
4. Documents constitutifs de l'offre	3
5. Cotation	3
6. Monnaies de l'offre	4
7. Délai de validité des cotations.....	4
D. Dépôt des cotations	4
8. Cachetage et marquage des offres	4
9. Date et heure limite de dépôt des offres	4
E. Ouverture des plis et évaluation des offres.....	4
10. Ouverture des plis par l'Agence.....	4
12. Evaluation et Comparaison des offres.....	4
F. Attribution du marché.....	4
12. Attribution du marché	4
13. Notification de l'attribution du marché	4
14. Signature de la lettre de marché	4
15. Corruption et manœuvres frauduleuses.....	5

Section II – Lettre de Demande de Cotation..... 8

Section III – Modèles d'annexes.....	9
1. Lettre de Cotation	
2. Bordereau Descriptif Quantitatif (à remplir par le Fournisseur)	
3. Lettre de marché	
4. Description technique des fournitures (à remplir par le Client)	
5. Tableau comparatif des cotations (à remplir par le Client)	

Demande de cotations : acquisition et installation d'équipements pour la sécurisation de l'onduleur en deux (02) lots

Section I - Instructions aux Fournisseurs¹

L'objet de la Section I est de donner aux fournisseurs les renseignements dont ils ont besoin pour soumettre leurs offres conformément aux conditions fixées par le Client. Elle fournit également des renseignements sur la remise des offres, l'ouverture des plis, l'évaluation des offres et l'attribution du marché.

A. Introduction

- 1. Dispositions générales** 1.1 Le terme “jour” désigne un jour calendaire.

B. Le Dossier de Demande de Cotations

- 2. Contenu du Dossier** 2.1 Le Dossier de demande de Cotations décrit les fournitures faisant l'objet du marché, fixe les procédures de la consultation et stipule les conditions du marché. Le dossier comprend les documents énumérés ci-après :
- (a) Demande de Cotations (DC)
 - (b) Bordereau Descriptif et Quantitatif (BDQ)
 - (c) Modèle de lettre de cotation
 - (d) Modèle de lettre de marché
 - (e) Modèle de tableau de comparaison des cotations
- 2.2 Le Fournisseur devra examiner les instructions, modèles, conditions et spécifications contenus dans le Dossier de consultations.

C. Préparation des offres

- 3. Langue de l'offre** 3.1 La cotation ainsi que toute la correspondance constituant la cotation, seront rédigés dans la langue du pays de l'Acheteur.
- 4. Documents constitutifs de l'offre** 4.1 La cotation présentée par le fournisseur comprendra les documents suivants dûment remplis:
- (a) La lettre de cotation, datée et signée
 - (b) le Bordereau Descriptif et Quantitatif dûment rempli, daté et signé
 - (b) le projet de lettre de marché, rempli, daté et signé
- 5. Cotation** 5.1 Le Fournisseur précisera dans la lettre de cotation le lieu de livraison et la nature des prix :
- a. hors toutes taxes et tous droits de douanes (HT/HD) ;
 - ou**
 - b. toutes taxes et tous droits de douanes (TTC), compris : sans objet
- 5.2 Le Fournisseur complétera le Bordereau Descriptif et Quantitatif fourni dans le Dossier de Demande de Consultation, en indiquant les caractéristiques des fournitures dans la ligne qui lui est réservée, les prix

¹ Les Instructions aux soumissionnaires ne font pas partie du marché et ne sont plus applicables une fois le marché signé.

unitaires, le prix total pour chaque article et les délais des fournitures qu'il se propose de livrer en exécution du présent marché.

5.3 Le Fournisseur remplira et signera le projet de lettre de marché

6. Monnaies de l'offre 6.1 Les prix seront libellés dans la monnaie du pays de l'Acheteur.

7. Délai de validité des cotations 7.1 Les cotations seront valables pour la période stipulée dans la lettre de Demande de Cotation.

D. Dépôt des cotations

8. Cachetage et marquage des offres 8.1 Les Fournisseurs placeront l'original et les copies de leur cotation dans une enveloppe cachetée :

- (a) adressée à l'Acheteur à l'adresse indiquée dans la lettre de Demande de Cotation ; et
- (b) portera le nom du projet, le titre et le numéro de la Consultation, tels qu'indiqués dans la lettre de Demande de Cotation.

9. Date et heure limite de dépôt des offres 9.1 Les cotations doivent être reçues à l'adresse spécifiée au paragraphe 8.1(a) ci-dessus au plus tard à l'heure et à la date indiquées dans la lettre de Demande de Cotation.

E. Ouverture des plis et évaluation des offres

10. Ouverture des plis par l'Agence 10.1 L'Acheteur ouvrira les plis en présence des représentants des fournisseurs qui souhaitent assister à l'ouverture, à la date, à l'heure et à l'adresse précisées dans la lettre de Demande de Cotation.

10.2 L'Acheteur préparera un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

12. Évaluation et Comparaison des offres 12.1 L'Acheteur procédera à l'évaluation et à la comparaison des cotations en procédant dans l'ordre suivant :

- l'examen de la conformité des cotations, du point de vue des délais et spécifications techniques ;
- la vérification des opérations arithmétiques, en multipliant le cas échéant les prix unitaires par les quantités et en utilisant le prix en lettres pour procéder aux corrections nécessaires ;
- l'élaboration d'un tableau récapitulatif des cotations.

F. Attribution du marché

12. Attribution du marché 12.1 L'Acheteur attribuera le marché au Fournisseur, dont il e aura déterminé que l'offre est conforme pour l'essentiel aux dispositions du Dossier de Demande de Cotations, et qu'elle est la cotation la moins disante.

13. Notification de l'attribution du marché 13.1 La signature de la lettre de marché par le Fournisseur et l'Acheteur constituera la formation du marché. Cette lettre de marché sera notifiée par ordre de service, invitant le Fournisseur à livrer les fournitures dans les conditions de la lettre de Demande de cotations.

14. Signature de la lettre de 14.1 Dans les trente (30) jours suivant la date de réception de la cotation,

Demande de cotations : acquisition et installation d'équipements pour la sécurisation de l'onduleur en deux (02) lots

marché

l'Acheteur signera et datera le Marché et le renverra au Fournisseur.

**15. Corruption et
manœuvres
frauduleuses**

15.1 Le personnel de l'Acheteur et les Fournisseurs doivent observer en tout temps les règles d'éthique professionnelles les plus strictes. Ils doivent notamment s'interdire toute corruption ou toute autre forme de manœuvres frauduleuses. En vertu de ce principe, les expressions ci-dessus sont définies de la façon suivante :

- (i) est coupable de "corruption" quiconque offre, donne, sollicite ou accepte un quelconque avantage en vue d'influencer l'action d'un agent public au cours de l'attribution ou de l'exécution d'un marché, et
- (ii) se livre à des "manœuvres frauduleuses" quiconque déforme ou dénature des faits afin d'influencer l'attribution ou l'exécution d'un marché de manière préjudiciable au pays Bénéficiaire. "Manœuvres frauduleuses" comprend notamment toute entente ou manœuvre collusoire des soumissionnaires (avant ou après la remise de l'offre) visant à maintenir artificiellement les prix des offres à des niveaux ne correspondant pas à ceux qui résulteraient du jeu d'une concurrence libre et ouverte, et à priver le Bénéficiaire es avantages de cette dernière.
- (iii) est coupable de "corruption" quiconque fournit, sollicite ou accepte plusieurs cotations émises par le même fournisseur sous des noms des sociétés différentes et/ou sur des numéros d'enregistrement différents.

**16. Garantie de bonne
exécution**

16.1 Le Fournisseur retenu doit fournir une Garantie de bonne Exécution de **5%** du montant du marché (**pour le lot 1**).

Section II - Lettre de Demande de Cotations

Niamey, le

N/Réf. /DG-CRA/FSRP/U-PM

Objet: Acquisition et installation d'équipements pour la sécurisation de l'onduleur en deux (02) lots séparés
Procédure de demande de cotations

Mesdames/messieurs,

Dans le cadre de la mise en œuvre d'un de nos projets financés par la Banque Mondiale, il est prévu l'acquisition et l'installation d'équipements pour la sécurisation de l'onduleur en deux (02) lots:

- **lot 1 : Fourniture et installation de régulateur et accessoires ;**
- **lot 2 : Fourniture et installation de deux (02) splits inverter.**

Par la présente, je vous invite à me transmettre votre meilleure offre technique et financière en renseignant le canevas joint. Vous trouverez ci-joint le bordereau descriptif quantitatif et estimatif que nous vous demandons de bien vouloir chiffrer et nous faire retour au plus tard le à **10 heures 00 de Niamey (TU+1)** au secrétariat de la Direction Générale du Centre Régional AGRHYMET, sous enveloppe cachetée ou par voie électronique à administration.agrhymet@cilss.int avec copie à passationmarches.agrhymet@cilss.int avec la mention «**Acquisition et installation de régulateur et accessoires lot 1**» et/ou «**Acquisition et installation de splits inverter lot 2.** » L'ouverture publique des plis aura lieu le même jour à partir de **10 heures 00 mns de Niamey (TU+1)**.

NB: Les offres envoyées par voie électronique doivent être codées et un lien zoom ou un mail sera transmis à tous les soumissionnaires afin d'accéder aux différents codes. Toute offre électronique reçue non codée ou dont le mot de passe est introuvable ou dont le mot est reçu avant l'heure de l'ouverture publique sera rejetée.

Votre offre technique et financière devra être chiffrée en *Hors Taxes et en Hors Douane (HT/HD)*.
La validité de votre offre sera au minimum de quarante-cinq (45) jours à partir de la réception de l'offre.

Le lieu de livraison de la commande suivant l'incoterm DDP est le Centre Régional AGRHYMET, 452 Boulevard de l'université UAM-Rive droite, BP:11011 Niamey (Niger), phone : +227 20 31 53 16, Email : administration.agrhymet@cilss.int, avec un délai d'exécution de **quatre-vingt-dix (90) jours au maximum pour le lot 1 et quinze (15) jours au maximum pour le lot 2** pour compter de la date de démarrage convenue.

Veuillez agréer, Mesdames/messieurs, l'expression de mes meilleures salutations.

Le Directeur Général

Dr Guiguibaza-Kossigan Dayo

PJ : Dossier de Demande de Cotations

Demande de cotations : acquisition et installation d'équipements pour la sécurisation de l'onduleur en deux (02) lots

Section III – Modèles d'annexes

1. Lettre de Cotation (à renseigner par chaque soumissionnaire)

Date: _____

Demande de Cotations N°: _____

A: [nom et adresse de l'Acheteur]

Messieurs et/ou Mesdames,

Après avoir examiné le Dossier de Demande de Cotations dont nous vous accusons ici officiellement réception, nous, soussignés, offrons de fournir et de livrer *[description des fournitures et services]* conformément à la Demande de Cotation et pour la somme de *[prix total de l'offre en chiffres et en lettres]* ou autres montants énumérés au Bordereau Descriptif et Quantitatif ci-joint et qui fait partie de la présente cotation.

Nous nous engageons, si notre offre est acceptée, à livrer les fournitures selon les dispositions précisées dans le Bordereau Descriptif Quantitatif.

Nous nous engageons sur les termes de cette offre pour une période de *45 jours* à compter de la date fixée pour l'ouverture des plis, telle que stipulée dans la Lettre de Demande de Cotations ; l'offre continuera à nous engager et pourra être acceptée à tout moment avant la fin de cette période.

Jusqu'à ce qu'un marché en bonne et due forme soit préparé et signé, la présente offre complétée par votre acceptation écrite et la notification d'attribution du marché, constituera un marché nous obligeant réciproquement.

Le _____ jour de _____ 20 _____.

[signature]

[titre]

Dûment autorisé à signer une offre pour et au nom de: _____

2. SPECIFICATIONS TECHNIQUES

Lot 1 : Fourniture et installation de régulateur et accessoires

Équipement	Spécifiques techniques		
	Paramètre	Spécifications demandées par Agrhymet	Spécifications techniques proposées par le fournisseur
Régulateur de tension au moins 150 KVA	Type	Stabilisateur de tension automatique à servomoteur, composé d'une commande électronique, d'un autotransformateur à régulation continue, d'un transformateur élévateur et d'un système motorisé régulé.	À préciser par le fournisseur
	Modèle	A préciser	À préciser par le fournisseur
	Puissance nominale	Au moins 150 kVA	À préciser par le fournisseur
	Tension	Triphasé (3 phases + neutre)	À préciser par le fournisseur
	Marges de régulation	+15% / -15%	À préciser par le fournisseur
	Type de Bypass	Bypass Manuel Interne	À préciser par le fournisseur
	Display	1.Écran LCD 2.Touches de navigation. 3.LED (faute, fonctionnement normal et communications)	À préciser par le fournisseur
	Fonctionnalités	-Avec Protections et terminaux d'entrée et de sortie -Carte de contrôle et carte de communication pour la gestion à distance. -Vastes marges de température de fonctionnement (-10 °C ÷ +55 °C) - Haute efficacité, jusqu'à 97,5 %.	À préciser par le fournisseur
	Vitesse de régulation	Jusqu'à 70V/s	À préciser par le fournisseur
	Précision de régulation	±1 à ±2 %	À préciser par le fournisseur
	Fréquence	50/60 Hz	À préciser par le fournisseur
	Norme de Sécurité	EN 62103	À préciser par le fournisseur

Demande de cotations : acquisition et installation d'équipements pour la sécurisation de l'onduleur en deux (02) lots

Équipement	Spécifiques techniques		
	Compatibilité électromagnétique (CEM)	EN 61000-6-4; EN 61000-6-2	À préciser par le fournisseur
	Compatibilité	Réseau public + groupe électrogène	À préciser par le fournisseur
	Accessoires inclus	Tuyauterie, chemins de câbles, câbles de puissance	À préciser par le fournisseur
	Garantie	Au moins 1 an	À préciser par le fournisseur
Coffret régulateur au moins 150 KVA de protection électrique câblé	• Fonction : Coffret de protection dédié au régulateur • Fabrication : Monté et câblé en usine (France) • Contenu typique : ○ Disjoncteurs de protection ○ Sectionneurs ○ Voyants de contrôle • Utilité : Sécurisation de l'alimentation électrique, conformité aux normes électriques		À préciser par le fournisseur
Système de câblage et protections électriques	• Câble d'alimentation principale 4 x 120 mm² souple (triphasé + neutre) • Câble secondaire 4 x 95 mm² souple • Câble de dérivation tertiaire 3 x 4 mm² • Disjoncteur principal 4P – 400 A • Disjoncteur secondaire 4P – 250 A • Disjoncteur auxiliaire 2P – 32 A • Parafoudre triphasé 40 kA		À préciser par le fournisseur
Câble d'utilisation venant du groupe électrogène 450 KVA à la salle UPS	• Câble armé : 4 x 90 mm² de 35 m • Il s'agit d'un remplacement du câble d'utilisation venant du groupe électrogène 450 KVA à la salle UPS qui est en aluminium en cuivre. • Disjoncteur principal 4P – 400 A		À préciser par le fournisseur
Travaux d'assainissement du local	• Nettoyage, vérification de la mise à la terre, sécurisation environnementale.		À préciser par le fournisseur
Système de détection autonome	• Type : Autonome avec avertisseur sonore intégré • Durée de la batterie : 10 ans • Technologie probable : Détecteur optique (photoélectrique) • Utilité : Détection précoce de fumée et alerte sonore immédiate en cas de départ de feu		À préciser par le fournisseur

Équipement	Spécifiques techniques	
	• Etablir un lien avec la salle des opérateurs	
Extincteur CO₂ 5 kg	Extincteur CO₂ 5 kg pour salle onduleur • Type : Dioxyde de carbone (CO₂) • Utilisation : Feux électriques sous tension • Sans résidu • Non corrosif • Conforme EN3 / ISO 7165 • Utilité : Intervention rapide en cas de départ de feu dans la salle onduleur	À préciser par le fournisseur
Délai de livraison	• 90 jours	À préciser par le fournisseur

a. Qualifications du Prestataire

Le prestataire doit fournir :

- Une copie de l'agrément du constructeur pour le régulateur.
- Un certificat d'origine pour le régulateur
- Une preuve qu'ils sont représentants officiels du constructeur (recommandé)
- Une référence de marchés similaires réalisés pour le régulateur.
- Une liste des techniciens certifiés sur la marque du régulateur.

Lot 2 : Fourniture et installation de 2 climatiseurs Inverter 2,5 CV

2 climatiseurs Inverter 2,5 CV	Paramètre	Spécifications demandées par Agrhymet	Spécifications techniques proposées par le fournisseur
	Type	Climatiseur Split Inverter mural	À préciser par le fournisseur
	Modèle	AH/AU X18SEV ou équivalent professionnel	À préciser par le fournisseur
	Capacité	18 000 BTU/h (2,5 CV minimum)	À préciser par le fournisseur
	Technologie	Compresseur Inverter	À préciser par le fournisseur
	Type de réfrigérant	R410 A ou R32	À préciser par le fournisseur
	GWP	≤ 675	À préciser par le fournisseur
	Tension	220–240 V / 50 Hz	À préciser par le fournisseur
	Mode économie	ECO ≥ 70 %	À préciser par le fournisseur
	Plage de fonctionnement	0 °C à +50 °C	À préciser par le fournisseur
	Garantie	Au moins 18 mois	À préciser par le fournisseur
	Objectif	Refroidissement efficace du local technique pour dissiper la chaleur générée par l'onduleur	À préciser par le fournisseur
	Délai de livraison	30 jours	À préciser par le fournisseur

b. Qualifications du Prestataire

Le prestataire doit fournir :

- Une preuve qu'ils sont représentants officiels du constructeur.
- Engagement sur l'origine des splits.

3 - Bordereau Descriptif Quantitatif

(À remplir par le Fournisseur)

A. Bordereau des prix unitaires

N°	Désignation	Unité	Prix unitaire (HTVA) en lettre	Prix unitaire (HTVA) en chiffre
I	Lot 1 : Fourniture et installation de régulateur et accessoires			
I.1	Régulateur de tension au moins 150 KVA	01		
I.2	Coffret régulateur au moins 150 KVA de protection électrique câblé	01		
I.3	Système de câblage et protections électriques et Câble d'utilisation venant du groupe électrogène 450 KVA à la salle UPS	Ensemble		
I.4	Travaux d'assainissement du local	Forfait		
I.5	Système de détection autonome	Forfait		
I.6	Extincteur CO ₂ 5 kg	01		
II	Lot 2 : Fourniture et installation de deux splits inverter			
II.1	2 climatiseurs Inverter 2,5 CV	01		

B. Devis estimatif

Lot 1 : Fourniture et installation de régulateur et accessoires

N°	Désignation	Quantité	Prix unitaire en chiffre	Montant total HTVA
I.1	Régulateur de tension au moins 150 KVA	01		
I.2	Coffret régulateur au moins 150 KVA de protection électrique câblé	01		
I.3	Système de câblage et protections électriques et Câble d'utilisation venant du groupe électrogène 450 KVA à la salle UPS	Ensemble		
I.4	Travaux d'assainissement du local	Forfait		
I.5	Système de détection autonome	Forfait		
I.6	Extincteur CO ₂ 5 kg	01		
TOTAL GENERAL				

Arrêté la présente soumission à la somme de :

- (indiquer le montant en hors toutes taxes et tous droits de douanes (HT/HD) en chiffres et en lettres)

Date :

Signature du soumissionnaire

Lot 2 : Fourniture et installation de deux splits inverter

N°	Désignation	Quantité	Prix unitaire en chiffre	Montant total HTVA
II.1	2 climatiseurs Inverter 2,5 CV	02		
TOTAL GENERAL				

Arrêté la présente soumission à la somme de :

- (indiquer le montant en hors toutes taxes et tous droits de douanes (HT/HD) en chiffres et en lettres)

Date :

Signature du soumissionnaire

Projet de contrat

MARCHÉ N°-...../CRA-DG/U-PM/2026

Suivant demande de cotations N°0001/DG-CRA/FSRP/U-PM/2026 du 17 mars 2026

OBJET : Acquisition et installation d'équipements pour la sécurisation de l'onduleur en deux (02) lots séparés

Titulaire:

MONTANT DU MARCHE : (XXXXXX) F CFA HT-HD

DÉLAI D'EXECUTION : XXXXXXXXXXXX

FINANCEMENT : BANQUE MONDIALE (Don IDA 920) et Fonds Néerlandais
TF0B8255

Lettre de marché

Aux termes de la consultation N°xxxx/DG-CRA/FSRP/U-PM/2026 intervenue le xxxxxxxx entre **le Centre Régional AGRHYMET** sis 425 - boulevard de l'Université AMD à Niamey (République du Niger), BP 11011 Niamey (Niger), tél : (227) 20 31 53 16/20 31 54 36, Fax (227) 20 31 54 35, Email : administration.agrhymet@cilss.int, représenté par son Directeur Général Dr Guiguibaza-Kossigan Dayo, ci-après désigné comme « l'Acheteur » d'une part et la Société **XXXXXXXXXX** et représentée par XXXXX, son Gérant, dûment habilité aux fins des présentes, ci-après désigné comme le « Fournisseur » d'autre part:

ATTENDU que l'Acheteur désire que certaines fournitures soient livrées et certains services annexes soient assurés par le Fournisseur, c'est-à-dire, **la fourniture et l'installation d'équipements pour la sécurisation de l'onduleur en deux (02) lots : lot...** et a accepté une offre du Fournisseur pour la livraison de ces fournitures et la prestation de ces services pour un montant égal à **XXXXX F CFA HT-HD** ci-après désigné comme le « Prix de la Lettre de marché ».

PUIS IL A ETE ARRETE ET CONVENU CE QUI SUIT:

1. Les documents ci-après seront considérés comme faisant partie intégrante de la Lettre de marché :
 - (a) Les clauses spécifiques au contrat
 - (b) La notification d'attribution du marché;
 - (c) L'offre retenue du fournisseur;
 - (d) La caution de bonne exécution de 5% du marché;
 - (e) La lettre d'invitation envoyée aux Fournisseurs.
2. En contrepartie des règlements à effectuer par l'Acheteur au profit du Fournisseur, comme indiqué ci-après, le Fournisseur convient de livrer les fournitures, de rendre les services et de remédier aux défauts et insuffisances de ces fournitures et services conformément, à tous égards aux stipulations de la présente Lettre de marché.

Le lieu de livraison de la commande se fera suivant l'incoterm DDP Centre Régional AGRHYMET en hors taxe et hors douane, 452 Boulevard de l'université UAM-Rive droite, BP:11011 Niamey (Niger), phone : +227 20 31 53 16, Email : administration.agrhymet@cilss.int, avec un délai d'exécution de **XXXXX** pour compter de la date de démarrage convenue.

3. L'Acheteur convient de son côté de payer au Fournisseur, au titre des fournitures et services, et des rectifications apportées à leurs défauts et insuffisances, le Prix de la Lettre de marché, ou tout autre montant dû au titre de cette Lettre de marché, et ce selon les modalités de paiement en FCFA prévues dans les clauses spécifiques (ci-dessous) du contrat.

LES PARTIES au contrat ont signé le marché en conformité avec les lois de leurs pays respectifs, les jours et années mentionnées ci-dessous.

Lu et accepté le par,

Le Fournisseur

XXXXXXXXXXXX

Approuvé le par,

Le Directeur Général/pi

Dr Guiguibaza-Kossigan Dayo

Clauses spécifiques du contrat

Lieu de destination finale	Le lieu de destination finale est : <i>Centre Régional AGRHYMET sis à Niamey au Niger</i>
Incoterms	Les termes commerciaux auront la signification prescrite par les Incoterms version de 2022
Adresses des parties	Aux fins de <u>notification</u>, l'adresse de : -l'Autorité contractante sera : À l'attention de : <i>Dr Guiguibaza-Kossigan Dayo, Directeur Général du Centre Régional AGRHYMET</i> <i>sis 425 - boulevard de l'Université AMD à Niamey (République du Niger), BP 11011 Niamey (Niger), tél : (227) 20 31 53 16/20 31 54 36, Fax (227) 20 31 54 35, Email : administration.agrhymet@cilss.int</i> -du fournisseur sera : XXXXXXXXXX
Modalités de paiement	Le paiement par chèque ou par virement bancaire (sur le compte fourni par le fournisseur) sera en HT-HD et ce, conformément à l'Accord de Siège (CILSS) Révisé du 08 Août 2017 et en ses articles 10 et 11. i) À la réception de la commande : XX (X%) du prix du Marché des Fournitures livrées sera réglé dans les trente (30) jours suivant la date de réception provisoire et la réception de la facture définitive ; ii) A la réception définitive : XX (X%) pour cent du prix du marché sera payé à la réception définitive suivant un procès-verbal de réception définitive sans réserve.
Régime fiscal	Le Projet FSRP est exonéré de la TVA et droits de douanes et ce, conformément à l'Accord de Siège (CILSS) Révisé du 08 Août 2017 et en ses articles 10 et 11.
Valeur de la garantie de bonne exécution	Le montant de la garantie de bonne exécution sera : x% du prix du marché, soit XXXX F CFA
Garantie de bonne exécution	La garantie de bonne exécution sera <i>une garantie bancaire ou d'un établissement financier.</i>
Garantie des fournitures et retenue à la source	Dans son offre acceptée, le fournisseur garantit l'équipement à livrer pour 18 mois pour l'onduleur et 10 ans pour les batteries. A cet effet, une retenue à la source de 10% (XXXX FCFA) sera effectuée par AGRHYMET pour couvrir la période de garantie offerte. La retenue sera restituée après la réception définitive (x mois après la réception provisoire) sans réserve des fournitures livrées.
Inspections et Essais	Les Inspections et Essais seront effectués par une commission de réception mise

	en place à cet effet
Pénalités de retard	Les pénalités de retard s'élèvent à <i>1/2000^{ième} du montant du marché par jour de retard</i>
Réparation de fournitures	Le délai de réparation sera de : 72 heures maximum
Remplacement de fournitures	Le délai de remplacement sera de : 7 jours pour les pièces détachées de l'onduleur et 90 jours pour le régulateur.
Règlement des différends	Tout différend sera prioritairement soumis à un règlement à l'amiable et le cas échéant, aux procédures internes du CILSS.

5 – Tableau de comparaison des cotations

No	Nom des Fournisseurs	Nationalité	Conformité de la cotation		Livraison		Prix Total HT/HD	Remarques
			oui	délai	Agence	Fournis.		
1.								
2.								
3.								
4.								
5.								

Membres de la Commission :

<u>Nom</u>	<u>Fonction</u>	<u>Signature</u>
------------	-----------------	------------------